

#### **4- Site internet**

La Commission Informations a créé un site internet pour notre Commune. Celui-ci a été présenté au Conseil Municipal.

Ce projet a vu le jour grâce à la société Topalis représentée par Mr Jean Duffet de Dorans.

L'adresse du site est : **[mairie-dorans.com](http://mairie-dorans.com)**

Vous y trouverez diverses rubriques de la vie locale, associative et administrative.

Bonne visite !

#### **5- Dates à retenir**

- Barbecue du village le 29 août, proposé par le Conseil Municipal.  
A cet effet, vous trouverez ci-joint un coupon réponse à retourner à la Mairie au plus tard le 22 août.

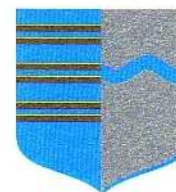
- Tournoi de pétanque inter villages le 6 septembre, à Botans.  
Merci de vous adresser à Mr Patrice Gauchet si vous désirez y participer (tél. 06.86.83.34.89).

- Visite de Mr le Député Michel Zumkeller le 8 septembre, à l'annexe de la Maison du Temps Libre à partir de 17h30.

=====

## **COMPTE-RENDUS de CONSEIL MUNICIPAL du 18 MAI et du 6 JUILLET 2009**

TERRITOIRE de BELFORT



**MAIRIE DE DORANS**

## Réunion du 18/05/09

Excusées : Mmes Parola, Baumler, Laurençot, Husson

### **Point ZAC avec l'aménageur Nexity**

Un certain nombre de propriétaires de terrains de la future ZAC ont émis un avis défavorable à la vente de leur(s) parcelle(s), considérée(s) comme terrain agricole à ce jour.

La raison invoquée étant le prix trop faible proposé par Nexity (11 à 12€/m<sup>2</sup>).

L'aménageur a proposé afin d'améliorer ce prix d'achat :

- un phasage en 2 tranches, respectant ainsi la proposition initiale du Conseil Municipal.
- une augmentation du nombre de parcelles proposées par diminution de la superficie de 8 terrains, ce qui porterait le projet à environ 80 logements.
- réflexion sur la nécessité d'une installation provisoire d'une station d'assainissement d'une valeur de 140 000 € dans l'attente de la construction d'une nouvelle station à Trévenans prévue en 2013.

## Réunion du 06/07/09

Excusés : Mrs Gable et Girods

### **1- Délibération approbation de la modification du PLU**

Le Conseil a approuvé la modification du PLU à l'unanimité.

### **2- Validation des propositions de l'aménageur**

Le Conseil Municipal a voté comme suit  
> 7 : pour > 4 : contre > 1 : nul

l'accord de densification sur un nombre de parcelles de petites tailles indiquées.

La station d'assainissement provisoire n'est pas validée par le Conseil Municipal à ce jour.

### **3- Avancée du projet de réaménagement de la rue de la Charme**

Le cabinet Berest a récupéré l'ensemble des données techniques permettant d'élaborer une esquisse détaillée du projet. Celle-ci sera proposée au Conseil Municipal prochainement.

Pour ce projet d'une estimation de 80 000 € TTC, la commune a perçu deux subventions comme suit :

- 30 000 € a été allouée par Mr le Député Michel Zumkeller,
- 12 000 € au titre de la DGE (Dotation Globale d'Équipement)